



## Une convention d'étude pour un cadre juridique clair

Chaque atelier fait l'objet d'une convention d'étude signée entre le commanditaire, l'Université Rennes 2 (master MOUI), l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB) et l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR).

## Un ensemble de livrables pour le commanditaire

- Rapports
- Supports de présentation
- Notices de projets
- Maquettes
- Panneaux d'exposition

Constituent autant d'exemples de livrables qui sont remis au commanditaire à l'issue des ateliers.

## Une subvention

Chaque atelier fait l'objet d'une subvention nette de taxes versée par le commanditaire.

Cette subvention est destinée à couvrir les frais nécessaires à la réalisation de l'étude, l'acquisition du matériel, les frais de transports engagés, les frais de reproduction. Elle contribue également au financement du voyage d'étude réalisé en 2<sup>ème</sup> année de master.

## Contact

**M. Benoît FEILDEL**  
Maître de conférences  
Responsable pédagogique  
Email : benoit.feildel@univ-rennes2.fr  
Tél. : +(0)2 99 14 18 30



Les Ateliers de la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière s'inscrivent dans le cadre des partenariats développés entre le master Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière de l'Université Rennes 2, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne et Sciences Po Rennes, fédérés au sein de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes.

**Associant les étudiants en urbanisme du master MOUI et les élèves architectes de l'ENSAB, les ateliers ont pour objectif pédagogique la maîtrise de la globalité des projets depuis leur conception jusqu'à leur réalisation opérationnelle.**

La pédagogie des ateliers s'appuie sur une dynamique de groupe, encadrée par des enseignants-chercheurs et des professionnels de l'intervention sur les territoires.

## L'Atelier de Projet Urbain et Architectural

### Octobre-Février

« **La fabrique : conception et pratique du projet architectural, urbain et paysager** », dirigée par Nadia Sbiti (Architecte-Urbaniste et enseignante à l'ENSAB), propose de confronter les étudiants aux problématiques contemporaines qui relèvent à la fois du territoire, de la ville et de l'architecture.

Dans une mise en situation réelle, appelant de la part des étudiants une production sous la forme de projets urbains et architecturaux, cet enseignement vise à prospecter et à explorer un territoire en mutation, à bâtir des hypothèses d'intervention et à imaginer ses futurs possibles.

## L'Atelier de Programmation Urbaine et Immobilière

### Décembre-Avril

« **Le projet de vie au centre de la programmation urbaine** », dirigé par Gildas Ecolan (Aménageur et enseignant au MOUI), repense la programmation des opérations comme un processus d'accompagnement des projets, liant les objectifs de la maîtrise d'ouvrage et les modalités de réalisation opérationnelle.

Dans le cadre de cet enseignement, les étudiants sont accompagnés dans la définition des contenus programmatiques, les fonctions et les dimensionnements généraux d'un espace à aménager.